

Coordination ATL et Organisations de jeunesse:

Une relation gagnante

Le secteur des OJ's – Schéma



Le secteur des OJ's : quelques chiffres

- 87 OJ's
- 1300 implantations locales
- 95% de bénévoles
- Rayonnement obligatoire sur au moins 3 provinces soit via un siège social, soit via des sièges décentralisés.

Le secteur des OJ's : les obligations liées à la qualité de l'action

- Former des CRAC's.
- Poursuivre des objectifs d'égalité, de justice, de mixité, de démocratie et de solidarité.
- Faire interagir les personnes, les groupes sociaux et les cultures.
- Proposer des espaces d'émancipation, d'expérimentation, d'expression, d'information et de réflexion.

Le secteur des OJ's : les obligations liées au public

- S'adresser principalement à des jeunes (3 à 30 ans).
- Avoir 2/3 des personnes ayant moins de 35 ans dans les organes de gestion (à l'exception des fédérations OJ et de CJ).
- Proposer des formations.
- Disposer d'une équipe d'animation.

Pourquoi prendre en compte les OJ's au niveau communal?



L'action et les activités proposées par certaines OJ's font partie intégrante de l'accueil temps libre.

Offre

- Veiller à la diversité des activités proposées.
- Eviter les redondances, renforcer les complémentarités tout en préservant le pluralisme associatif.
- Connaissance/état des lieux des activités proposées pendant les périodes temps libre sur la commune.



Aiguiller-informer les parents.

Source de collaboration

- Assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population.
- Impulser un travail en partenariat.

Mise en projet des jeunes

- Faciliter, via l'offre de l'accueil temps libre, la mise en projet des jeunes dans sa commune.
- Favoriser l'investissement et la participation des jeunes.

Mise en projet des jeunes

- Favoriser une image positive de l'enfance et de la jeunesse : « une commune jeune et dynamique ».
 - OJ ont également des obligations de qualité et de formation.
 - Fédérations d'OJ ont des exigences supplémentaires qui leur sont propres.

Nous vous invitons ...

- ... à rencontrer les différentes OJ's actives sur votre commune pour une meilleure connaissance mutuelle;
- ... à leur proposer une place dans la CCA de votre commune (composante 5) et dans les groupes de travail liés à la jeunesse.

En n'oubliant pas que la plupart des membres actifs dans le secteur des OJ's sont des bénévoles : enjeu horaire

- Une réaction?
- Une question?
- Un élément à ajouter?
- Une expérience à partager?